

Nous avons déjà eu vent de ces événements. L'accord commercial ne fait pas tellement plus passer les choses du noir au blanc qu'accélérer certaines tendances. Nous avons été témoins de certaines tendances, par exemple de sociétés américaines qui acquièrent des services comme des garderies d'enfants, des services hospitaliers, et qui appliquent des normes très différentes de celles que se sont donné les Canadiens; normes de service et de protection du client, qu'il s'agisse des enfants des garderies ou des malades des hôpitaux, normes qui sont considérées comme une entrave aux profits par les sociétés qui viennent faire l'acquisition d'un hôpital ou d'un réseau de garderies, dans certaines parties du pays.

Nous savons que si nous conservons ou perfectionnons la législation qui restreint les profits en protégeant les normes de service à rendre aux usagers, nous risquons de nous entendre dire que c'est une limitation déloyale du commerce parce que cela empêche les États-Unis ou les sociétés américaines de faire autant de profits qu'ils le voudraient dans l'industrie canadienne.

Donc, L'évêque est aussi très inquiet au sujet de la question d'égalité sociale. Les sociétés américaines en général considèrent que beaucoup de programmes sociaux du Canada, comme l'assurance-maladie et l'assurance-chômage, constituent un fardeau pour l'industrie. Au cours de négociations antérieures, elles les ont traités de «subventions déloyales». On peut compter que cette attitude va refaire surface et se faire plus agressive sous l'accord de libre-échange.

Il y a également la question des subventions au développement régional pour telle ou telle région. Un gouvernement américain a fait état de 55 programmes gouvernementaux canadiens, pas tous fédéraux, qu'il considérerait comme des subventions injustes, mais que nous considérons nous comme une aide régionale opportune. Il n'y a sans doute qu'un type d'aide régionale que les sociétés américaines approuveraient, et ce serait la fabrication de matériels militaires. On risque d'entendre dire que la solution au chômage qui sévit dans beaucoup de régions du Canada sera de faire partie du réseau de succursales travaillant pour l'industrie de guerre américaine. Ce n'est pas une chose que voudront accepter la plupart des Canadiens.

Il y a également le problème dont on a déjà parlé au sujet de l'agriculture, et cela risquera même de menacer le règlement des revendications territoriales des autochtones.

Ce ne sont là qu'un petit nombre des arguments qui ont été invoqués aussi bien par les industriels de Toronto, à propos d'une industrie qu'ils connaissent intimement, que par Mgr Remi De Roo, un des évêques les plus en vue de l'Église catholique au Canada. J'espère que les députés d'en face tireront les enseignements qu'il faut des renseignements que nous ont fournis ces gens.

M. McDermid: Madame la Présidente, je peux affirmer que les déclarations faites aujourd'hui par le député sont en grande

Les subsides

partie sans fondement et dans certains cas tout à fait injustes. Je tiens particulièrement à m'arrêter au cas de Peter Nygard.

Si le député avait été honnête et juste, il aurait précisé que l'article de journal qu'il cite contenait une accusation selon laquelle on aurait exercé des pressions sur certaines personnes pour les dissuader de se présenter devant le comité. M. Nygard étant en ce moment à la Barbade, il n'a pu être joint pour commenter. L'autre homme mentionné dans l'article a déclaré qu'il n'avait subi aucune pression de la part du gouvernement. Ce renseignement figure dans le même article. Si le député avait été juste, il aurait aussi fait état de cette partie de l'article.

Il nous faut comprendre pourquoi M. Nygard est insatisfait de l'Accord. Il y est mentionné que les fabricants canadiens de vêtements ne peuvent pas importer de tissus d'outre-mer, en confectionner des vêtements et les vendre aux États-Unis. On limite ce qui peut être importé d'outre-mer, transformé en vêtements et expédié aux États-Unis.

Nous voulons aider l'industrie canadienne du textile. Si le député soutient que l'Accord devrait permettre aux fabricants de vêtements du monde entier de s'installer au Canada, de fabriquer leurs produits et de les expédier aux États-Unis sans avoir à payer de droits de douanes et sans égard aux fabricants canadiens, qu'il se lève et le déclare franchement.

Je rappelle également au député que l'inverse est également vrai. Il y a des limites à ce que les entreprises américaines qui produisent des vêtements à partir de tissus provenant des pays du tiers monde peuvent expédier au Canada. Il y a là entente de réciprocité. L'accord de libre-échange n'est pas conçu pour attirer des denrées de l'extérieur, les transformer et les réexporter aux États-Unis. Il ne s'agit pas de cela. Je comprends M. Nygard. Il voudrait avoir un accès entièrement libre aux tissus de l'étranger; je comprends cela.

● (1540)

Une fois qu'il aura compris ce qui intéresse M. Nygard, le député devra admettre, en toute honnêteté, que par cet accord nous protégeons les acheteurs de textiles au Canada et nous leur permettons d'élargir leurs opérations, car ils pourront concurrencer les entreprises américaines.

M. Boudria: Non, ils ne le pourront pas.

M. McDermid: De nombreuses personnes dans le secteur du textile disent que si. Le député était ici ce matin lorsque j'ai cité tous les gens de l'industrie textile qui pensent pouvoir soutenir la concurrence. De toute façon, c'est un point pour lequel j'aimerais l'avis du député.

Par ailleurs, il n'arrête pas de citer l'évêque Remi De Roo, le grand potentat qui sait tout. C'est le même évêque qui disait, en 1984, lorsque le ministre des Finances (M. Wilson) a exposé le programme économique du gouvernement du Canada, que des centaines de milliers d'emplois disparaîtraient. C'est lui qui disait que la voie que nous suivions allait nous conduire à la catastrophe.